

Sainte-Thérèse, le 19 novembre 2021

**PAR COURRIEL :**

Objet : Demande d'accès aux documents concernant la propriété située au 167, Route 117, lots  
1 921 900, 1 921 901, 1 921 897 et 1 921 896 à Sainte-Anne-des-Lacs  
V/Réf : 33198

---

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, datée du 29 octobre dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez ci-joint les documents visés par votre demande. Ce sont :

1. Rapport d'inspection du 13 octobre 2000, 4 pages
2. Lettre du 17 octobre 2000, 1 page

Vous noterez que dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec nous par courriel à l'adresse suivante : [dr15accés@environnement.gouv.qc.ca](mailto:dr15accés@environnement.gouv.qc.ca).

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Elena Ciocoiu  
Répondante de la Loi sur accès aux documents  
Direction régionale de l'analyse  
et de l'expertise des Laurentides

p.j. (7)

**RAPPORT D'INSPECTION**

Date du Rapport 17 octobre, 2000

---

**N/RÉFÉRENCE: 7430-15-01-00082-00**

---

**IDENTIFICATION**

DATE DE L'INSPECTION: 13 octobre 2000

INSPECTEUR: Rhéal Boucher  
ACCOMPAGNÉ DE: Jean-Guy Gaulin

MUNICIPALITÉ: Sainte-Anne-des-Lacs

DESCRIPTION DE LA PLAINTÉ : Canalisation d'un cours d'eau et déchets dans un cours d'eau lots  
p-77 144-26 et p-77 133-69

ADRESSE POSTALE : Centre de Jardin Benoit Laurin  
DU PROPRIÉTAIRE :  
TÉLÉPHONE :

ADRESSE POSTALE :  
DU MANDATAIRE :  
TÉLÉPHONE :

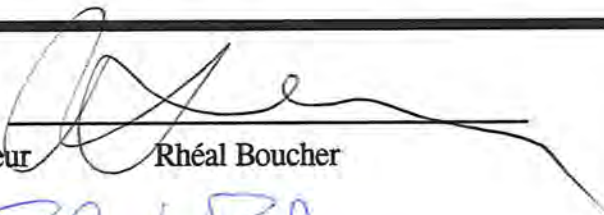
PLAIGNANT(E): art. 53-54  
ADRESSE:  
TÉLÉPHONE :

PERSONNE(S) RENCONTRÉE(S): Monsieur Benoit Laurin


PHOTOS: oui

BUT DE L'INSPECTION : vérifier nature exacte de la plainte

---

**RÉDIGÉ PAR :**   
Nom de l'inspecteur Rhéal Boucher

Date 17 octobre, 2000

**VÉRIFIÉ PAR :**   
Robert Rochon

Date

2000/10/17

---

## **DESCRIPTION DE L'INSPECTION FAITS CONSTATÉS**

Le propriétaire du Centre de Jardin Benoît Laurin a procédé à la canalisation d'une coulée qui traverse son terrain. Les travaux de canalisation sont presque terminés il ne reste qu'à égaliser le terrain avec de la terre de remblai. La coulée prend son origine au niveau du fossé de la route 117 pour se déverser dans la rivière du Nord. Il n'y a pas d'autre apport d'eau que le drainage de la route. Au moment de l'inspection il n'y avait aucun débit qui sortait de la canalisation.

## **DESCRIPTION DE L'INSPECTION COMMENTAIRES RECUEILLIS**

Monsieur Gaulin nous a informé qu'il avait obtenu un permis du ministère des transports du Québec pour la réalisation de ces travaux. Le MTQ a émis un permis car ils considèrent que cette coulée fait partie de l'exutoire du drainage de la route 117.

## **CONCLUSION**

La coulée n'est identifiée sur aucun plan provincial ou municipal. Le débit de celle-ci est intermittent. La profondeur de la coulée fait moins de 30 cm bien que sa largeur soit supérieure à 60 cm. Pour ce qui est des quelques déchets visibles en surface, cette partie du dossier sera traitée par Jean-Guy Gaulin.

Compte tenu des informations recueillies je ne peux identifier ce plan d'eau comme étant un cours d'eau. Il s'agit d'un fossé servant à recueillir les eaux de la route 117. Il n'y a donc pas d'assujettissement à l'article 22 de la loi.

## **RECOMMANDATIONS**

Je recommande la fermeture du dossier.  
Transmettre réponse au plaignant



**PHOTOS**

( Description des photographies et dates )

Date des photos : 13 octobre 2000







Saint-Eustache, le 17 octobre 2000

art. 53-54

N/Réf.: 7430-15-01-00082-00  
Sainte-Anne-des-Lacs

Objet : nettoyage et canalisation d'une coulée située sur le terrain du Centre de Jardin Benoît Laurin.

---


Monsieur,

La présente fait suite à deux inspections que nous avons effectuées sur le site ci haut mentionné.

Nous tenons à vous informer que suite aux informations recueillies nous considérons cette coulée comme étant un fossé servant à drainer les eaux en provenance de la route 117. Ce plan d'eau n'est donc pas assujettis à l'application de l'article 22 de la loi.

Pour toute information additionnelle, vous pouvez communiquer avec le soussigné aux (450) 623-7811 postes 230.

RB/rb

  
Rhéal Boucher  
Service municipal et hydrique